

Villaz

& VOUS

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

N° 38
JUIN-JUILLET
AOÛT 2022



Retour en images



La foire aux bestiaux était de retour après quelques années d'absence et les visiteurs sont venus nombreux.



Belle ambiance festive lors du Carnaval organisé par l'association Filla à Villaz. Apéro « carnavalesque », défilé déguisé, concert, rien ne manquait pour une fête joyeuse et populaire !



Encore une fois, les habitants de Villaz se sont largement déplacés pour venir voter. Le taux de participation était de 82% alors que la moyenne nationale était à 72%.



La cérémonie de cette année a été marquée par l'émouvante intervention de M. Gatti qui s'est adressé aux enfants présents. Le plaidoyer digne et généreux d'un vieux monsieur en faveur de la fraternité et de l'ouverture d'esprit.



Un moment à la bibliothèque avec les enfants participant à l'animation intercommunale Livrévasion.



Le CCAS répond toujours présent aux propositions des institutions en faveur des Seniors. L'atelier mémoire, organisé par la CARSAT et le Département, a réuni 15 participants au mois de mai dernier.



LE MOT du maire

Je débute cet édito par la crise majeure aux portes de l'Europe, survenue suite à l'attaque fin février de l'Ukraine par le Président de la Russie malgré tous les efforts diplomatiques.

Plus de sept décennies pendant lesquelles le monde a pu éviter une nouvelle guerre mondiale.

Les choses peuvent malheureusement très vite basculer.

La question que nous pouvons nous poser est : comment éviter des conflits majeurs tant que seul l'usage de la force est le mode d'expression de certains pays dans les relations internationales ?

J'exprime le souhait que la raison et la diplomatie puissent néanmoins rapidement l'emporter et que nos troupes, auxquelles nous pensons tous aujourd'hui et qui sont déjà déployées, continueront uniquement à contribuer à la défense des pays voisins du conflit.

Vous avez été nombreux à répondre à notre sollicitation pour la fourniture de dons, l'hébergement et l'aide aux réfugiés Ukrainiens. A ce jour, nous n'avons pas encore été contactés par les services Préfectoraux ou la Croix Rouge pour accueillir à Villaz des réfugiés, les logements autonomes pour une durée de 6 mois étant privilégiés.

En tout cas, je tiens avec les élus à sincèrement vous remercier pour ce bien bel engagement de solidarité.

La vie municipale de ces dernières semaines a principalement été marquée par le vote du budget 2022 après les préparations des commissions et les arbitrages.

Comme déjà évoqué, notre capacité d'autofinancement continue de baisser compte tenu de la croissance plus rapide des charges que des recettes.

Coté investissements, des projets importants et nécessaires pour notre commune ont été retenus dans notre PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) mais ne sont pas finançables sans faire appel à l'emprunt. Le remboursement n'est pas possible sans une nouvelle hausse du taux de la fiscalité du foncier bâti (qui reste le seul levier après la réforme de la taxe d'habitation) que nous avons donc décidé de porter au niveau de la moyenne des communes de la Haute-Savoie.

Par ailleurs, alors que les Elections Présidentielles, auxquelles vous avez participé à plus de 82% lors du second tour, sont déjà derrière nous, que les législatives se profilent, et au moment où notre société vit une crise humanitaire, économique, sociale et sanitaire, nous souhaitons rester le plus proches possible de vos préoccupations.

Bel été à toutes et à tous avec vos familles et vos amis.

Votre Maire,
Christian Martinod

Le budget de la commune en 2022

Le Conseil Municipal du 4 avril a voté le budget communal 2022. Ce budget est le fruit d'un travail de plusieurs mois, impulsé par la commission Finances, Administration Générale et Vie économique, garante de l'équilibre financier et budgétaire de la commune. Ce budget 2022 a été élaboré à partir des propositions de chacune des commissions et en concertation avec l'ensemble du Conseil Municipal lors de réunions de travail. Une étude de prospective financière et l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement pour la durée du mandat ont été réalisés en amont et ont permis de prioriser et arbitrer les actions d'investissements.

Un budget équilibré en fonctionnement

Le budget doit généralement être équilibré en dépenses et recettes. Il se répartit en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Pour 2022, le montant de la section de fonctionnement est de 5 698 904,03 €. Le budget est en hausse de près de 40 % par rapport à 2021 :

- 38% de report de trésorerie (de 2021, mais également de soldes antérieurs) nécessaire à la réalisation des projets à venir. Les dépenses non réalisées en 2021 sont notamment liées à l'épidémie de la COVID-19 et à des vacances de postes successives, qui ont retardé la réalisation des actions 2021, reportant les dépenses sur 2022.
- 2% de hausse réelle des dépenses de fonctionnement : inflation et hausse du coût de l'énergie, du carburant et des matières premières.

En conséquence, le solde de la section de fonctionnement 2021 est excédentaire (2 625 727,19€) et vient alimenter le budget 2022. La section de fonctionnement abonde la section d'investissement à hauteur de 2 868 522 €.

Un budget en suréquilibre en investissement

Le montant des dépenses de la section d'investissement atteint quant à lui 3 523 175,65 €. Le niveau de dépenses et recettes est en hausse de 21 % par rapport à 2021. Le Conseil Municipal a fait le choix de porter des projets ambitieux pour la durée restante du mandat.

Sur 2022, on notera notamment des dépenses de rénovation énergétique, de voiries, de mobilité douce, de vidéoprotection et l'extension des jardins partagés, qui viennent s'ajouter à l'entretien des bâtiments et équipements existants, à l'installation d'agrès de santé au Varday et au projet de création d'un collectif qui accueillera la nouvelle crèche et quelques logements sociaux et dont le travail va commencer en 2022.

BUDGET 2022 9,221 M€ DONT :

5,698 M€
Fonctionnement équilibré en recettes et dépenses

3,523 M€
Dépenses d'investissement

2 M€
Emprunts pour financer les investissements

La commune reste très vigilante à l'exécution du budget, afin d'assurer une gestion des dépenses publiques mesurée et cohérente, dans le respect des inscriptions budgétaires prévues pour l'exercice.

Pour mener à bien ce projet de mandat, la section d'investissement présente pour 2022 un budget prévisionnel en suréquilibre, avec une inscription budgétaire de recettes à hauteur de 5 657 150,85 €.

Il s'agit en effet d'intégrer au budget 2022 un recours à l'emprunt à hauteur de 2 M€ au second semestre, pour permettre de financer une partie des investissements prévus sur 2023 et 2024 : la construction de la nouvelle crèche et de logements sociaux ; le changement de revêtement synthétique du terrain de football, qui a fait son temps après 18 ans de bons et loyaux services ; la continuité du travail engagé en matière de mobilité, d'entretien des bâtiments, de rénovation énergétique... Ce montant a fait l'objet d'un travail conjoint de prospective financière avec la trésorerie et a été dimensionné de manière raisonnable au regard des capacités de remboursement de la commune.

Pour mener à bien ces investissements, il a également été nécessaire de voter, comme en 2021, une hausse de la fiscalité foncière. Au préalable, la commune de Villaz n'avait pas réévalué ses taux d'imposition depuis 2009. Les taux restent néanmoins largement sous la moyenne nationale.

La suppression de la taxe d'habitation et sa compensation décroissante réduisent drastiquement les recettes communales.

La hausse de la fiscalité foncière sur 2022 devrait générer une légère hausse des recettes pour la commune, à hauteur de 120 000 € environ, pour un impact raisonnable sur les propriétaires.

À travers ce budget 2022 et son plan pluriannuel d'investissement, la commune a choisi d'engager une démarche active en faveur de ses habitants et de ses usagers en : améliorant les services, entretenant l'existant et investissant de manière rationnelle et mesurée dans de nouveaux équipements à leur attention.



▶ Que fait Villaz avec 100€ ? :

FONCTIONNEMENT : 61,80€



INVESTISSEMENT : 38,21€



▶ Comment finance-t-on les dépenses de la commune ? Pour 100€ :



Mobilité estivale, des nouveautés pour Villaz avec le Grand Annecy

Que vous ayez envie d'une promenade dans la vieille ville, d'une baignade au lac ou que vous souhaitiez tout simplement aller travailler autrement qu'en voiture, le Grand Annecy a mis de gros moyens pour son dispositif de mobilité estivale 2022. Cette année, les Villazoises et Villazoises seront directement bénéficiaires à travers la gratuité des bus et la mise en place d'une station « Vélonécycy 60 minutes ».



Vélonécycy 60 minutes : un vélo électrique pour de courtes durées dans des conditions avantageuses 24 heures / 24 et 7 jours / 7.

Le principe : on prend le vélo dans une station et on le dépose dans n'importe laquelle des 36 autres stations (un service assure l'alimentation en vélos des stations ainsi que la recharge des batteries).

L'appli « Vélonécycy » permet de connaître à l'avance la disponibilité dans la station choisie.

La tarification est avantageuse : la première demi-heure est gratuite et la suivante facturée 1,50 €. Au-delà, le tarif est dissuasif puisque l'objectif est de favoriser les usages courts sans se substituer aux loueurs. Le compteur de temps est remis à zéro 20 minutes après la restitution du vélo.

La station de Villaz sera installée sur le parking situé le long de l'avenue de Bon Attrait au niveau du groupe scolaire numéro 1. Elle sera opérationnelle en juin.

Pour plus d'information : www.velonecy.com/fr/velonecy-60-minutes-le-service-de-location-de-velo-courte-duree

Gratuité des transports en commun :

En juillet et août, les transports en commun seront gratuits sur l'ensemble du réseau SIBRA. Cela concerne donc aussi la ligne 82 qui dessert Villaz. En outre, un service sera assuré le dimanche. Une bonne occasion de tester l'usage du bus pour ses déplacements. Et rien n'empêche de combiner avec une location « Vélonécycy 60 minutes » !

Quoi de 9 Le calorifugeage, kézako ?

La commune s'est engagée dans le chantier d'isolation de ses bâtiments, sous l'impulsion de la loi pour la transition énergétique et la croissance verte. Les travaux vont s'étaler sur plusieurs années et seront réalisés par étapes.

Après les combles de certains bâtiments, c'est aujourd'hui le calorifugeage de la salle d'animation et celui des vides sanitaires du groupe scolaire qui viennent d'être terminés. Le calorifugeage consiste à isoler thermiquement les tuyaux d'eau chaude d'un bâtiment, avec un isolant dit « calorifuge », d'où le nom.

Concrètement, les tuyaux sont enrobés d'un isolant de type « coquille de laine minérale » protégée par un revêtement alu.

Des tuyaux non isolés engendrent une déperdition de chaleur et donc une surconsommation énergétique. Une eau en sortie de chaudière à 55 degrés peut ainsi perdre jusqu'à une dizaine de degrés en quelques mètres.

C'est autant de gaspillage énergétique que le calorifugeage peut aisément éviter, surtout dans les garages ou les sous-sols mal isolés.

Dans le cadre de la prime des certificats d'économies d'énergie, ces travaux ont été réalisés par la société « Rhône service » et n'ont rien coûté à la commune.



Aménagement et eau pluviale, des projets individuels mais des enjeux collectifs

Parce que l'homme urbanise son territoire et imperméabilise les sols, la gestion des eaux pluviales est un enjeu au regard des impacts négatifs des flux d'eau toujours plus intenses qui se concentrent dans le réseau hydrographique, naturel ou artificiel.

Des effets négatifs peuvent apparaître, concernant les biens et les personnes, la biodiversité et la morphologie des cours d'eau. Ils sont source de dépenses importantes, puisqu'ils génèrent des travaux collectifs d'adaptation.

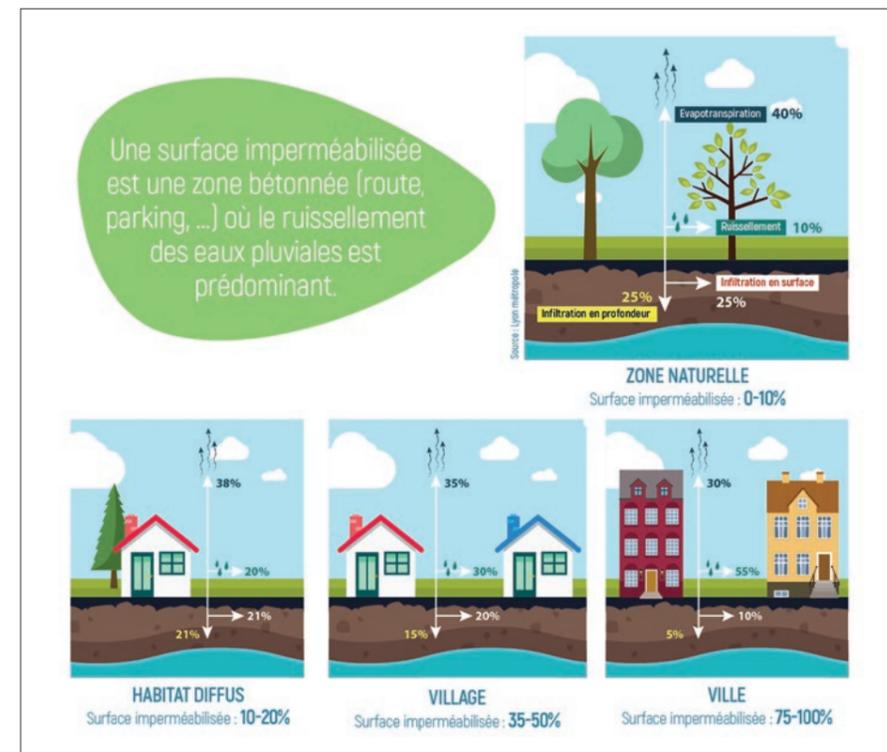
Pour contrer ces phénomènes, des règles s'appliquent. Il s'agit tout à l'amont de faire en sorte que l'écoulement des eaux de pluie, résultant de l'aménagement d'un terrain, reste comparable à ce qu'il était à l'état naturel. Néanmoins, leur application n'est pas toujours simple car elle se heurte à notre perception très locale des choses, qui ne prend pas en compte les effets générés à l'aval. Pourtant, l'actualité nous montre régulièrement les conséquences de la brutalité des flux d'eau que nous avons individuellement contribués à produire.

Une concertation vigilante entre la commune de Villaz et le Grand Annecy lors des demandes de permis de construire.

C'est la communauté d'agglomération d'Annecy qui est compétente dans le domaine de la gestion des eaux pluviales urbaines. La commune de Villaz la sollicite pour toute demande d'urbanisme conduisant à une imperméabilisation du sol. Le Grand Annecy émet alors des avis qui sont intégrés dans les autorisations d'urbanisme.

Les règles de gestion des eaux pluviales s'appliquent également aux aménagements non soumis à autorisation d'urbanisme, comme la création de voies internes aux propriétés, de cheminements, de places de parking qui reçoivent un revêtement imperméabilisant (enrobé, béton...). Ces travaux doivent être accompagnés de la réalisation d'un dispositif d'infiltration sur place de l'eau de pluie, voire d'une installation de stockage avant rejet. On parle alors de gestion à la source ou à la parcelle.

Attention, l'application des règles de gestion des eaux pluviales ne doit pas s'improviser. L'exercice peut nécessiter l'avis d'un spécialiste pour que les réalisations soient jugées conformes. Alors, en cas de projet, n'hésitez pas à prendre contact préalablement avec la commune pour en savoir plus.



Avec l'imperméabilisation, l'eau rejoint plus vite les ruisseaux et cours d'eau, ce qui augmente l'intensité des crues et réduit l'alimentation des nappes.



Le Fier en crue, au niveau du centre hospitalier, menace un ouvrage d'art.

Expérimentation route des Vignes : Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB)

En attendant la réalisation d'une voie douce en site propre, qui figure au schéma cyclable du Grand Annecy et sur laquelle travaille la commune, cette dernière a décidé d'expérimenter une chaussée à voie centrale banalisée sur la partie haute de la route des Vignes.

Ce type de voie, connu également sous le nom de « Chaucidou » (chaussée pour circulation douce), est un concept qui consiste à redistribuer l'espace de la voirie en modifiant le marquage au sol. Elle vise à améliorer les conditions de circulation des cyclistes et réduire la vitesse des voitures.

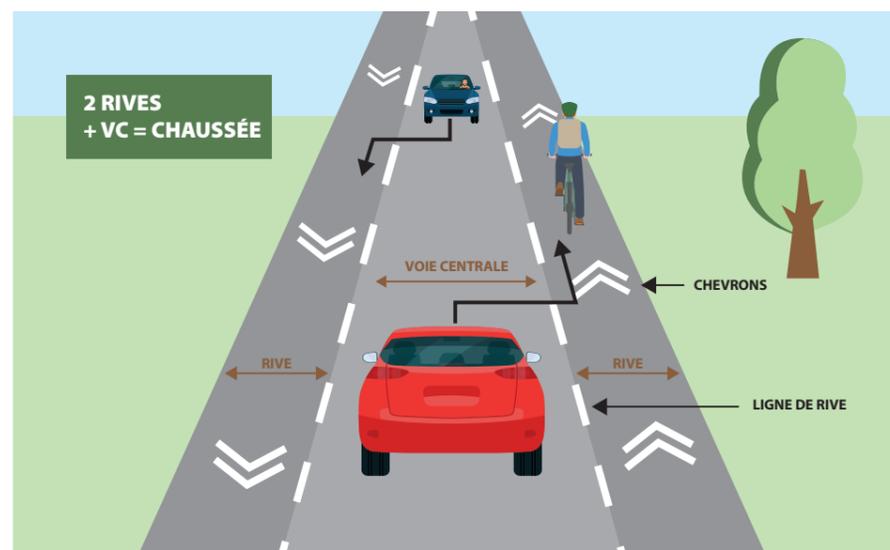
En pratique :

- La CVCB est une chaussée sans marquage axial.
- Les véhicules motorisés circulent sur la voie centrale bidirectionnelle.
- Les cyclistes circulent sur les accotements appelés « rives ».

La largeur de la voie ouverte aux véhicules motorisés étant insuffisante, ces derniers doivent emprunter ponctuellement la « rive » lorsqu'ils se croisent, en vérifiant l'absence de cycliste ou en restant derrière, le temps que la voie soit libre.

Encore à ses débuts en France, la CVCB est déjà largement répandue dans certains pays plus avancés en matière de pratique cyclable, tels que la Suisse, l'Allemagne et les Pays-Bas, où elle présente de bons résultats.

L'expérimentation à Villaz sera réalisée entre la route du Crêt de Paris et chez Contat. La commune compte sur le sens des responsabilités de chacun pour en faire bon usage et contribuer à l'amélioration de notre sécurité.



La lutte contre les plantes invasives

Les bords de la Fillière, milieux longtemps négligés et dégradés par les activités humaines, constituent un terrain propice au développement d'espèces végétales invasives comme la renouée du Japon.

Par ailleurs, dans le cadre des mesures compensatoires environnementales dues par l'AREA à l'occasion de l'élargissement de l'autoroute A41 au nord d'Annecy, cette société s'est engagée à participer à la restauration de parcelles communales

dégradées situées en aval de la zone d'activité. Concernant les bords de la Fillière, le projet consiste à redonner un usage agricole au site (pâturage) susceptible de stopper la prolifération des espèces invasives. Pour cela, le terrain dégradé a été recouvert d'un mètre de terre et réensemencé.

Le suivi de l'opération a été confié à Asters, le conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie.



Le numérique arrive dans votre bibliothèque !

La bibliothèque de Villaz a rejoint le réseau e-medi@s, la bibliothèque numérique proposée par Savoie-biblio, qui est accessible GRATUITEMENT depuis chez soi pour les abonné.e.s de la bibliothèque (adultes et jeunes de plus de 14 ans).

LES RESSOURCES NUMÉRIQUES À VOTRE DISPOSITION

PRESSE

AUTOFORMATION

SAVOIE-CINÉ-BIBLIO

LIVRES NUMÉRIQUES

■ La presse en ligne

Consultez la presse générale et spécialisée : recherche d'articles ou lecture en intégralité de certains journaux au format pdf.

■ Autoformation : apprenez à votre rythme

De l'initiation au perfectionnement, pour tous les âges et tous les niveaux, vous trouverez un bouquet de cours en ligne depuis chez vous : soutien scolaire et remise à niveau pour adultes, code de la route, multimédia, développement personnel...

■ La VOD disponible 24h/24

Retrouvez plus de 300 films en streaming pour toute la famille et disponibles 24h/24. Vous pourrez visionner jusqu'à 5 heures de films par semaine.

■ Livres numériques : une bibliothèque en poche

358 titres, principalement des romans, des documents et essais d'actualité, ainsi que des guides de voyage, à l'attention d'un public adulte.

Comment accéder aux ressources numériques ?

Pour bénéficier d'un accès à e-medi@s de Savoie-biblio, il suffit d'être inscrit à la bibliothèque (l'inscription est gratuite). Un identifiant et un mot de passe personnels vous seront donnés. Ils vous permettront d'accéder aux ressources numériques depuis le site de Savoie-biblio.

Renseignements lors des permanences du mercredi et du vendredi.

Conseil Municipal en bref Séance du 4 avril 2022



• **Effacement des réseaux de distribution d'électricité, éclairage public et télécommunications :** signature d'une convention avec Orange. Coût à la charge d'Orange.

Approbation à l'unanimité.

• **Aménagement de la route des Vignes :** suite à l'expérimentation d'aménagement en chicanes sur cet axe très fréquenté, une subvention est demandée au Conseil Départemental pour le pérenniser.

Approbation à l'unanimité.

• **Cession chemin rural "Chez Gerlier" sur la partie longeant les propriétés des acquéreurs.**

Approbation à l'unanimité.

• **Programme immobilier Prélude avenue de Bonatray :** signature d'une servitude de passage.

Approbation à l'unanimité.

• **Renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées :**

B 2780 - à Rossand
B 5147 112 route des Provinces
B 5356 - 5359 - 5363 - 5365 - 5368 - 5372 - 5373 - 5362 - 5370 - 5357 - 5360 - 5361 - 5364 - 5366 - 5369 - 5371 La Nouvelle

• **Approbation du compte de gestion 2021.**

Approbation à l'unanimité.

• **Approbation du compte administratif 2021 et affectation du résultat :** le résultat global de l'exercice 2021 se monte à 2 625 727,19€ pour la section fonctionnement et à 485 328,02€ pour la section investissement, soit un total cumulé de 3 111 055,21€.

Report de l'excédent de la section fonctionnement au compte 002, report de l'excédent de la section investissement au compte 001.

Approbation à l'unanimité.

• **Taux locaux d'imposition :**

- Taxe foncière Propriété bâtie : augmentation du taux de 10% à 12%.
- Taxe foncière Non Bâti : augmentation du taux de 48,42% à 50,42%.

Approbation à la majorité.

• **Budget primitif 2022 :**

- section fonctionnement 5 698 904,80€.
- section investissement 3 523 175,65€.

Approbation à la majorité, 3 votes contre, 1 abstention.

• **Attribution des subventions aux associations :** pour un montant total de 140 970€.

Approbation à l'unanimité.



Les chiens visiteurs de Caresse et boules de poils rendent visite chaque mois dans des EHPAD et établissements du bassin annécien.

Notre stage de formation pour les bénévoles s'est déroulé le 1^{er} avril et a permis de valider huit nouveaux binômes. Grâce à l'arrivée et l'engagement de ces nouveaux bénévoles, nous avons pu accepter un nouvel établissement : le Cristal à Thorens.



Lors de l'Assemblée générale, la présidente a été réélue pour un nouveau mandat, ainsi que deux autres membres du bureau. Nous accueillons une nouvelle trésorière.

Nos visites s'achèveront début juillet pour reprendre début septembre. Ne manquez pas nos actualités en nous rejoignant sur Facebook ou en consultant l'onglet dédié de notre site Internet.

Vous pouvez nous contacter via notre site <https://caressesetboulesdepoils.fr/>, notre page Facebook, notre mail : contact.cb74@gmail.com, ou au 0766262074.



L'année 2021-2022 a permis de reprendre le cours quasi normal des activités et de proposer les Jeux villazoises.

En 2022-2023, toujours des activités pour les petits et les grands, une idée de rando gourmande dans notre beau village et peut-être une bourse aux skis.

Le FJEP a encore et toujours besoin de renfort pour son équipe, puisque certains ne continuent pas à la rentrée : pour quelques heures ou pour s'investir plus à fond, c'est ouvert !

L'Assemblée générale aura lieu le mardi 6 septembre à 20 heures.

Théâtre

Les représentations de fin d'année auront lieu, à la salle d'animation de Villaz, les mercredi 22, jeudi 23 et vendredi 24 juin.

Elles se dérouleront en deux parties :

- 19h : le groupe des collégiennes jouera Cendrillon, d'après Joël Pommerat.

- 21h : le groupe des lycéennes enchaînera avec Le Secret, d'après Thomas Howalt.

Le bar sera tenu pendant l'entracte. L'entrée est au tarif unique de 5 euros.



L'année scolaire 2021-2022 aura permis à l'APE de reprendre l'organisation de ses événements petit à petit et de proposer des moments de partage et de convivialité, afin de financer les projets scolaires.

Nous sommes très fiers et heureux d'avoir pu participer à la journée de la Fête des Familles du 21 mai, avec les autres associations de Villaz ! La fin d'année sera marquée par la fête de l'école le 17 juin dans la cour. Ne manquez pas cet événement qui n'a pas eu lieu depuis 2019 !

Afin que l'association continue à financer notamment les voyages scolaires, les transports ou le matériel pour l'année 2022-2023, nous devons renforcer notre équipe dynamique et motivée. Nous invitons d'ores et déjà tous les parents qui souhaiteraient aider l'association à se faire connaître, que ce soit pour tenir une buvette, pour participer à l'organisation d'un événement ou pour être président de l'association.

Suivez notre actualité sur la page Facebook de l'APE, faites-nous part de vos idées et retrouvez-nous à l'AG de septembre (date à venir). Bel été à tous !



Marche en Fillière est forte aujourd'hui de 131 adhérents senior.

Pour s'inscrire à une sortie : un SMS à l'animateur la veille de la rando, c'est très

simple et pratique ! Les déplacements se font par covoiturage selon un barème prédéterminé : c'est la convivialité et l'occasion de connaître de nouvelles personnes !

La reprise des activités randos a permis de mettre en lumière l'importance du lien social pour les seniors parfois esseulés.



Deux animateurs sont venus renforcer le groupe, composé désormais de 17 animateurs pour encadrer les quatre sorties randos hebdomadaires proposées, ainsi qu'une ou deux sorties de marche nordique.

Le club a été labellisé Rando Santé par la FFRandonnée en 2021. L'objectif est de proposer aux personnes ayant des pathologies diverses de pratiquer une randonnée facile sur terrain plat, sans difficulté technique et sans risque, en étant encadrées par des animateurs spécialement formés.

Nous recherchons toujours des bénévoles, tant pour animer les randonnées que pour assurer la gestion, l'administratif et l'informatique de l'association.

L'association sera présente au Forum des Associations le 3 septembre 2022.

Pour toute question ou information :
Mail : mef74.infos@gmail.com
Tél : 06 80 08 20 78
Blog : <http://mefmarche.blogspot.com>



Ce printemps a été riche en actualités pour le club avec la fête des familles et les championnats (Deux équipes hommes et une équipe femme engagées).

Nous vous rappelons que la fête du tennis aura lieu le 2 juillet au club. Ce sera l'occasion de partager un moment convivial et accessoirement de s'inscrire pour la nouvelle saison...

A noter qu'à ces événements, vous pourrez compléter votre garde-robe sportive grâce à notre boutique éphémère.

Début juillet, Benjamin encadrera un groupe de jeunes du club pour une tournée à Nîmes. Enfin, en juillet, le club proposera également des stages enfants en journées complètes ou demi-journées, ainsi que des stages pour les adultes en soirée.

Pour les inscriptions c'est par ici :
www.tennis.villaz.fr



PAROISSE SAINT MARC

- **Dimanche 5 juin** : Fête de la Pentecôte. Messe à Argonay à 10h30. Messe en famille.

- **Dimanche 12 juin** : Messe à Villaz à 10h30. Dimanche de la Sainte Trinité.

- **Lundi 15 août** : Fête de l'Assomption de la vierge Marie. Messe au jardin à Pringy à 10h30, ambiance très conviviale !

Quelques informations

- Partage d'Évangile pour tous : les 1^{ers} samedis de chaque mois, de 10h à 11h au presbytère.



LE HATHA-YOGA

Étirement, Équilibre, Respiration, Relaxation

Cette discipline peut être recommandée à tout âge, chacun pratiquant selon ses dispositions.

Côté bienfaits sur le mental, le Hatha-Yoga aide à travailler sur sa concentration ainsi qu'à mieux gérer son stress.

Le Hatha-Yoga travaille essentiellement sur l'étirement musculaire en relation avec le souffle. Ainsi, les phases de la posture se synchronisent avec les phases de la respiration : inspiration, expiration, temps de suspension pendant l'immobilité de la posture quelques instants.

Après quelques mois de pratique, on peut déjà ressentir les bienfaits.

Les cours ont lieu le jeudi de 10h à 11h15 et de 18h30 à 19h45, dans la salle du Varday. Ils se déroulent dans la bonne humeur dans une salle très agréable.

La saison se terminera le jeudi 16 juin par un repas canadien et les cours reprendront le jeudi 15 septembre.

Pour tout renseignement :
Marie-Claude et Jocelyn Jolliot
06 88 23 83 59
hyr74villaz@yahoo.fr

PLEIN AIR AVENTURE



La Foulée Villazoise est de retour le 11 Septembre 2022 ! Pensez à vous inscrire pour notre 9^e édition.

Nous vous promettons une journée pleine de convivialité, de dynamisme et de « plein air » comme nous en avons l'habitude. Deux parcours vous seront proposés avec de petites modifications par rapport aux précédentes éditions, pour changer les habitudes de nos fidèles coureurs et marcheurs !

Et bien sûr, n'oublions pas nos bambins qui pourront également se dépasser dans une course rien que pour eux !

Nous espérons également vous voir nombreux le 13 juillet, où nous aurons le plaisir de vous servir boissons et repas à l'occasion du feu d'artifice de la commune et des festivités que nous avons hâte de partager avec vous.

N'hésitez donc pas à vous inscrire et suivre les dernières infos directement sur notre blog : <http://fouleevillazoise.canablog.com>



Évènement marquant qui n'a pas eu lieu depuis deux ans, l'Exposition des réalisations des enfants, avec remise d'un certificat, aura lieu

le 25 juin sur la commune de Villaz et sera ouverte au public !

Création en cours d'une association « Outil en Main Ancecy ».

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles, ce qui nous permettrait de mieux répondre aux demandes et de réduire notre liste de pré-inscription d'enfants en attente.

Plus d'informations sur le site Internet :
« [paroisse-saint-marc-du-parmelan](http://paroisse-saint-marc-du-parmelan.com) »



Quel plaisir de refaire une saison complète !

L'ASP c'est avant tout une équipe motivée et dynamique qui se retrouve autour de valeurs communes pour nos jeunes.

La dynamique insufflée par la nouvelle équipe depuis 2 ans porte ses fruits. L'engagement des jeunes garçons et filles et des parents pour l'ASP continue et nous motive pour poursuivre notre plan de modernisation, tout en conservant l'esprit du club ! Cette année, le comité s'est renforcé de sept bénévoles, de même que le staff.

Historique !!! Pour la première fois dans l'histoire du club :

- Une équipe U13 arrive à se hisser en finale départementale. Les violets se classent 12^e sur les 120 clubs savoyards.
- Une équipe U15 participe à un tournoi à l'international en Belgique.

Les projets pour l'année 2022-2023 :

- Pole Féminin : création d'une équipe U18 et Seniors Féminines
- Foot Animation : les équipes de jeunes vont monter d'un niveau (D1, voire élite pour certaines)

- Foot à 11 Séniors : renforcement de l'équipe et classement haut du tableau
 - Travaux avec la municipalité pour le revêtement du terrain du stade du Varday
 - Recrutement d'un nouvel éducateur
 - De nombreuses manifestations à venir
- Nous vous donnons rendez-vous dès début juin pour les inscriptions à la saison 2022-2023 !

Président.aspvillaz@gmail.com
secretariat.aspvillaz@gmail.com
Mathieu : 06 62 41 26 06,
mathieu.aspvillaz@gmail.com
Nous suivre aspvillaz.fr,
Facebook et Instagram.
<https://aspvillaz.fr>



Nos activités vocales ont repris tous les mardis soir au studio du pont d'Onnex.

Notre premier concert des retrouvailles aura lieu à l'église de Pringy le dimanche 12 juin à 17h, au profit de notre association, avec la participation généreuse de Kry's Florian notre chef de chœur et chanteur ténor, accompagné au piano par Stefano Marchitelli et la chanteuse Paule David.



Venez nombreux nous retrouver pour passer un bon moment de convivialité et de partage musical. Concert ouvert à tous sans réservation.

Pour tout renseignement :
Marie-Agnès Glorieux :
06 73 31 30 88
ou lavoixenchoeur@orange.fr

Draz la photographie, une passion communicative



Photographe d'art autodidacte et Youtuber averti, Draz aime raconter la photo, les photographes, ses expériences et son goût pour l'argentique.

Draz est originaire de Montpellier et sa femme d'Albertville. Kinés tous les deux, ils ont d'abord vécu un an à La Réunion, avant de trouver du travail à Annecy et de s'installer à Menthon-Saint-Bernard. Malgré

leur agréable appartement à 400 mètres de la plage, ils cherchaient une maison, qu'ils ont trouvée à Villaz en 2009. « Depuis, on est ici chez nous ! »

Le père de Draz a toujours fait de la photo, il avait un labo chez eux et c'est lui qui développait les photos de famille. Néanmoins, Draz n'a pas commencé la photo très jeune. « Au début, j'avais un petit appareil. Au cours de mes voyages, je cherchais à prendre des photos un peu plus originales que les cartes postales. Pour mes 30 ans, on m'a offert un reflex. J'ai commencé à réfléchir à des photos plus techniques, à apprendre comment se servir vraiment d'un appareil photo. »

“La photographie est pour moi un moyen d'exprimer ce que je suis et ce que je ressens.”

De fil en aiguille, son entourage l'encourage. « Quand je prenais des photos pour le mariage d'amis, on me disait : ça m'embête d'avoir payé un photographe alors que tes photos sont mieux ! Tu devrais te lancer. » C'est ainsi que Draz crée une activité de photographe en parallèle de son activité de kiné. Devenir photographe professionnel n'engage en rien sur la qualité du travail, mais permet d'être payé pour faire des photos. Quelques reportages, des photos de salons de coiffure à Genève, de tournois de squash lui permettent de commencer à créer une écriture photographique.

De la photo spectateur à la photo auteur

« Aujourd'hui, photographier pour d'autres m'intéresse de moins en moins. J'ai envie de travailler pour moi. Je m'oriente vers la photographie artistique, réfléchir à des séries, par exemple créer le lien entre la mer d'où je viens et la montagne où je suis maintenant. Je m'éloigne petit à petit de la photo technique. » La photo d'art, c'est aussi apprendre à se confronter à la complexité de la création artistique, vivre avec des phases « up and down ». Phases ascendantes quand on a une idée, qu'on est dans un projet, porté vers son objectif. Une fois que les événements sont passés et qu'on retombe face à soi-même, trouver la prochaine idée...

Cela étant, des idées, Draz n'en manque pas. « Je pense que le monde de l'art considère la photo un cran en dessous de la peinture ou la sculpture, car on est dans un domaine reproductible. Pour m'extraire de ça, je travaille sur des procédés anciens. Je fais mes tirages argentiques moi-même, ce qui apporte une touche d'artisanat à la photo. L'idée est de créer une œuvre unique à chaque fois et de se rapprocher de la peinture. Je me penche sur la technique Bromoil, qui pourrait se rapprocher de la gravure. Un bain blanchit la photo qu'on fait réapparaître grâce à un tampon encreur. J'adore le rendu très pictural. »

Depuis 3 ans, Draz prend également des photos de ses deux fils : « Je les prends en photo, je fais des tirages, je les mets dans une boîte et, pour leurs 18 ans, je leur donnerai leur boîte ! »

Comprendre, apprendre, partager...

En plus de ses travaux de photographe, Draz anime depuis deux ans une chaîne YouTube : « Tous les 15 jours, je sors une vidéo sur le livre d'un photographe que j'aime bien. » Présentation du livre en deux parties : une première sur l'auteur et l'intention du livre, une seconde plus approfondie avec un axe spécifique à chaque livre. « Cela me force à regarder les livres différemment, en me demandant ce que le livre raconte, ce qui me parle, ce que je peux en tirer comme leçon... »

L'idée est de donner envie aux gens d'acheter les livres des photographes contemporains et d'apporter sa pierre à l'édifice pour faire connaître tous ces talents. « Il est très difficile aujourd'hui de vivre de la photographie. Le marché est saturé, les prix sont tirés vers le bas. Je me rends compte de la grande chance que j'ai d'être aussi kiné, de la liberté que ça me donne dans la création, sans avoir besoin de contrats alimentaires. »



Et transmettre !

Enfin, Draz est vice-président du photo club d'Annecy ! Il s'occupe des aspects organisationnels, culturels et des expositions. Il accompagne les membres au travers de workshops.

« Ce qui m'intéresse, c'est d'aider les gens à trouver leur écriture photographique, ce qui les anime, ne plus penser C'est joli, je le prends en photo, mais C'est joli, comment je le prends en photo ! »



Des nouvelles du Grand Anancy

Tarifs de l'eau

Les élus du Grand Anancy ont souhaité accompagner les nouveaux tarifs de l'eau d'une mesure sociale pour les ménages les plus précaires afin que leur facture ne dépasse pas 3% de leurs revenus.

Une aide financière va donc être mise en place en fonction des revenus et de la composition des foyers. L'identification des bénéficiaires se fera en partenariat avec la CAF dans le respect des règles de confidentialité.

Le Fonds Air Bois évolue

Mise en place d'une prime de 1400 à 2400€ pour changer les installations de chauffage au bois par un système plus respectueux de

l'environnement. Cette aide est cumulable avec d'autres aides : crédit d'impôts pour la transition énergétique (CITE), éco prêt à taux zéro...
Sous conditions de ressources.

Compostage partagé

Voilà une solution pratique et conviviale, conforme à la loi anti gaspillage de 2020 pour le tri des biodéchets. Le Grand Anancy propose ainsi aux copropriétés volontaires de se doter d'un site de compostage partagé.

Si vous êtes intéressé, prenez contact avec le service de gestion des déchets au 04 50 63 48 73 ou par mail à valorisationdechets@grandanancy.fr.

Pour en savoir plus sur ces dispositifs : www.grandanancy.fr

Avis aux propriétaires forestiers

Pour lutter contre le morcellement de la propriété forestière, le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) de Haute-Savoie organise une bourse foncière forestière.

Son but : faciliter les ventes, achats et échanges de parcelles boisées des propriétaires qui le souhaitent.

La bourse foncière locale, via le site « La Forêt Bouge », doit permettre de constituer une réserve de parcelles de tailles plus importantes, qui pourront participer à la réorganisation foncière locale en faveur de l'amélioration de la gestion forestière.

<https://www.laforetbouge.fr/auvergnerhonealpes/ussetbornes>
(Aller sur « visualiser les offres du territoire »)

Bouchons 74 à Villaz, encore un effort !

Le but de l'Association des Bouchons 74 est d'apporter une aide financière et matérielle aux Hauts-Savoyards en situation de handicap. En effet, l'acquisition d'équipements se révèle souvent fort coûteuse, un fauteuil roulant verticalisateur pouvant excéder les 40 000 €, avec un changement à prévoir tous les 5 à 6 ans.

Une idée très simple : collecter et revendre à des recycleurs français des bouchons en plastique et en liège.

La totalité des recettes est utilisée pour l'aide aux personnes en situation de handicap. Même si les collectes annuelles atteignent les 80 tonnes, il en faudrait 20 de plus au niveau du Département pour répondre aux besoins.

A Villaz, encore trop de bouchons de la commune ne finissent pas leur vie dans les collecteurs de l'école ou du terrain de foot du Varday. La compréhension et la collaboration de tous sont indispensables. Votre geste ne vous coûtera rien.

Pensez à EUX. Ne jetez plus vos bouchons !



LES ÉVÈNEMENTS DE VOTRE VILLAGE

27 MAI AU 12 JUIN

Tournoi de tennis
Complexe sportif du Varday

JEUDI 2 JUIN À 20H

Les Rendez-Vous du Jeudi :
Voyager à vélo
Salle d'animation

SAMEDI 18 JUIN À 10H

Café littéraire autour des livres du Prix Rosine Perrier
Bibliothèque municipale

MERCREDI 22, JEUDI 23 ET VENDREDI 24 JUIN

Représentations théâtrales du FJEP
• 19h : Cendrillon, par le groupe des collégiennes
• 21h : Le Secret, par le groupe des lycéennes
Salle d'animation

SAMEDI 25 JUIN

Assemblée générale de l'ASPV
Fête du foot

SAMEDI 25 JUIN

Exposition des réalisations des enfants : L'outil en main
Salle d'animation

SAMEDI 2 JUILLET

Fête du Club de tennis
Complexe sportif du Varday

MERCREDI 13 JUILLET

Fête nationale :
À partir de 19h30
Défilé aux lampions, barbecue, Feu d'artifice

Nous rappelons aux propriétaires de chiens de première et deuxième catégories, qu'ils doivent IMPÉRATIVEMENT les déclarer à la mairie du lieu de domicile.

À NOTER

PERMANENCE DES ÉLUS

Le Maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en mairie au 04 50 60 61 64.

Dates des prochaines permanences :
Vendredi 24 juin à 18h
Vendredi 8 juillet à 18h
Vendredi 22 juillet à 18h
Vendredi 27 août à 18h

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Matin : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h
Après-midi : lundi, jeudi et vendredi de 14h à 16h30
Mardi : 16h à 18h30
Fermée le mercredi
Tél : 04 50 60 61 64
Courriel : contact@villaz.fr

Numéros d'urgence

- SAMU : 15
- Police secours : 17
- Pompiers : 18
- Enfance maltraitée : 119
- Violences femmes info : 3919
- Association Espace Femmes : 04 50 97 61 90
- Gendarmerie :
Groisy : 04 50 68 00 02
Annecy-le-Vieux : 04 50 23 02 23
- N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114



Newsletter

La Mairie met à votre disposition plusieurs canaux d'information : le panneau lumineux, le site Internet, le Villaz & Vous et la lettre électronique Villaz Actualités. Pour rester informé tout au long de l'année, pensez à vous inscrire à cette dernière. Pour cela, rendez-vous sur notre site Internet : www.villaz.fr/newsletter/ ou scannez le QR Code.

Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale

Lundi 9h30 – 12h
Mercredi 16h – 19h
Vendredi 16h – 19h
Samedi 10h – 12h



Recensement citoyen

Chaque jeune doit, dans le mois qui suit ses 16 ans, se faire recenser à sa mairie de domicile.

Il-elle doit se présenter au secrétariat de mairie munie de sa pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.

Nous invitons ceux et celles âgés de plus de 16 ans et n'ayant pas encore accompli cette obligation, à se rapprocher du secrétariat dans les plus brefs délais.

Élections

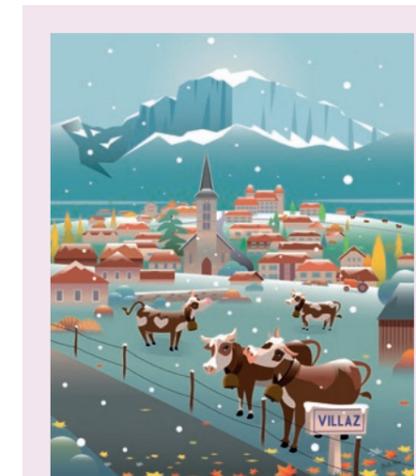
Les prochaines élections législatives auront lieu le dimanche 12 juin 2022 pour le premier tour et le dimanche 19 juin 2022 pour le second tour.

Le scrutin sera ouvert de 8h à 18h à la salle d'animation pour les trois bureaux de vote.

Pour pouvoir voter, il faudra présenter au Président du bureau de vote votre carte d'électeur ainsi que votre carte d'identité ou passeport.

Cantine 2022-2023

Nous informons les parents d'élèves déjà scolarisés et les nouveaux que le dossier cantine est à retourner au secrétariat de la mairie pour le 8 juillet 2022 au plus tard. Il devra être composé de la fiche familiale de renseignements à télécharger sur le site Internet de la mairie (Rubrique Jeunesse > Restaurant scolaire) ou à retirer au secrétariat de la mairie durant les heures d'ouverture, ainsi que de l'attestation récente de quotient familial (en son absence, application du tarif le plus élevé).



Vous venez d'arriver à Villaz, vous changez d'adresse sur la commune ?

N'hésitez pas à informer la mairie de ces changements de façon à ce que nous puissions continuer à vous communiquer toutes informations utiles.



TOURNOI 2022

Simple Messieurs
Simple Dames

NC, 4ème et
3ème série

27 Mai au 12 Juin




BUVETTE
HOTDOG





N° d'homologation: 2022 50 74 0381 001

SAVE THE DAY

FÊTE DU FOOT




25 JUIN 2022
STADE LOUIS BAUD

Samedi 4 juin 2022



Jeux villazoïis

Petit déjeuner offert
par le FJEP

Paëlla géante
à midi ouverte à tous :
10€ adulte / 8€ enfants
Réservation obligatoire sur le site

Défis

Ludiques
sportifs
intellectuels



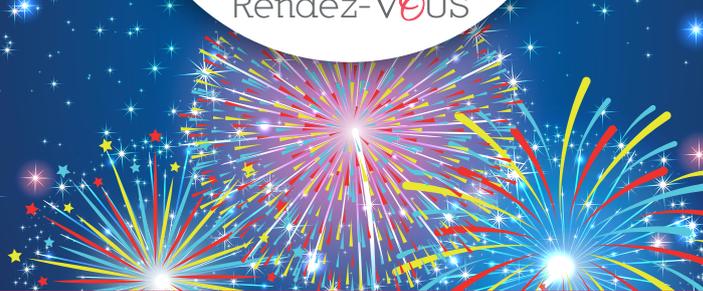
Equipes de 8 pers.
6 à 99 ans !

INSCRIPTIONS OUVERTES !





Rendez-VOUS



FEU D'ARTIFICE

13 JUILLET 2022

Défilé aux lampions
accompagné de la fanfare
de l'Écho du Parmelan

Boissons et repas
servis par Plein Air Aventure

Concert

Avec la participation de Pein Air Aventure et de l'Écho du Parmelan

